

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RORSCHWIHR
DE LA SEANCE DU 4 JUILLET 2018**

Sous la présidence de : M. Dominique SCHAEFFER, Maire.
En présence de : Mme Marie-Laure BLEGER, Mlle Amélie BARIL
MM. Jean-Marie EICHHOLZER, Claude FUHRER, Pierre GASSMANN,
Christian METZGER, Hubert PFISTER et Jérôme WEBER.
Procurations : Mme Emilie MARTIN à M. Christian METZGER
M. Guillaume TOLLÉ à M. Dominique SCHAEFFER
Secrétaire : Mlle Amélie BARIL

oOo

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance ;
2. Adoption du Procès-Verbal du 1^{er} juin 2018 ;
3. Convention de Regroupement et de Valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie dans le cadre du programme CEE « Économies d'Énergie dans les TEPCV » ;
4. Radars pédagogiques ;
5. Présentation du Règlement Municipal des Constructions ;
6. Urbanisme ;
7. Divers – communications.

1. Désignation d'un secrétaire de séance :

Mademoiselle Amélie BARIL est désignée comme secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

2. Adoption du Procès-Verbal du 1^{er} juin 2018 :

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 1^{er} juin 2018 a été lu et approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Convention de Regroupement et de Valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie dans le cadre du programme CEE « Économies d'Énergie dans les TEPCV »

Monsieur le Maire présente le projet de Convention de Regroupement et de Valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie dans le cadre du programme CEE « Économies d'Énergie dans les TEPCV », permettant de bénéficier d'une subvention du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges concernant le remplacement des luminaires d'éclairage public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte la Convention de Regroupement et de Valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie dans le cadre du programme CEE « Économies d'Énergie dans les TEPCV » ;
- accepte les conditions définies dans la convention,
- reconnaît expressément le TEPCV « Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges » comme Regroupeur dudit groupement pour cette opération et pour les missions qui lui sont confiées au titre de la convention de regroupement et de valorisation des certificats d'économies d'énergies dans le cadre du programme d'économies d'énergie dans les TEPCV, et l'autorise à accomplir toutes démarches nécessaires à la réalisation des procédures concernées par l'objet de la convention ;
- accepte les conditions financières énoncées dans la convention ;
- autorise le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document y afférent.

4. Radars pédagogiques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 2 voix contre (Pierre GASSMANN et Jean-Marie EICHHOLZER) et 9 voix pour (Dominique SCHAEFFER, Amélie BARIL, Marie-Laure BLEGER, Claude FUHRER, Christian METZGER, Hubert PFISTER, Jérôme WEBER, Emilie MARTIN (procuration) et Guillaume TOLLÉ (procuration) décide l'achat de deux radars pédagogiques ralentir. Ceux-ci seront installés à l'entrée de Rorschwihr venant de Bergheim, route du Vin et à la sortie de Rorschwihr vers Saint-Hippolyte.

5. Présentation du Règlement Municipal des Constructions

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier le Règlement Municipal des Constructions.

6. Urbanisme

↳ Déclarations Préalables

- ◆ M. LE RAY Julien, 23 rue du Silberberg : changement de poutres sur garage ;
- ◆ M. HAJZLER Timothée, 5 place de l'Eglise : remplacement de fenêtres et création de nouvelles ouvertures pour fenêtres.

↳ Certificats d'urbanisme

- ◆ Maître Jean-Paul ZOBLER, Ribeauvillé : Section 13 Parcelles 18, 27, 28 rue de Rodern
- ◆ Maître Evelyne FRITSCH, Mulhouse : Section 12 Parcelle 105e, 13 route du Vin
- ◆ Maître Evelyne FRITSCH, Mulhouse : Section 11 Parcelle 105d, 12 route du Vin

7. Divers – communications

7-1 : M. le Maire communique au Conseil Municipal les bilans d'activités du 1er mai 2018 au 31 mai 2018 de la Brigade Verte.

7-2 : M. le Maire présente au Conseil Municipal différents devis concernant l'achat pour la salle des fêtes de tables et de chaises. L'Assemblée Municipale, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de l'achat de tables et chaises auprès de Fourni Bureau de Colmar.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.

Le Maire,
Dominique SCHAEFFER

